

AVIS DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC

Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée/Commune de Sérignan/Commune de Valras-plage

Mise à disposition du public du projet de valorisation du site des Orpellières

(Maison de site, traitements paysagers et sentiers)

du 10 avril au 10 mai 2019

Dans le cadre de la mise en œuvre du document d'objectifs du site Natura 2000 des Orpellières, valant plan de gestion des terrains du Conservatoire du Littoral, le principe de requalification du Domaine bâti des Orpellières a été entériné au regard des objectifs d'accueil du public et de sensibilisation aux enjeux écologiques ainsi qu'aux enjeux socio-culturels et pédagogiques.

Son étude de faisabilité a été validée dans le cadre du schéma de valorisation du littoral en conseil communautaire le 14 juin 2018 et le programme du projet en comité de pilotage, le 22 février 2019. Ce projet de valorisation s'inscrit également dans la continuité du plan de gestion de la fréquentation du site, validé le 16 Juin 2016 en comité de gestion, et le 8 Décembre 2016, en conseil communautaire.

Ce projet global a pour objectifs :

- l'amélioration de l'accueil du public sur le site naturel (poursuite du sentier du littoral, création d'un sentier d'interprétation),
- l'accueil d'activités pédagogiques et du point d'information touristique de l'Agglomération au sein de l'ancien Domaine des Orpellières, réhabilité.

En application de l'article L121-24 du code de l'urbanisme, les aménagements prévus dans le cadre du projet de valorisation du site des Orpellières sont soumis à mise à disposition du public.

Cette mise à disposition est organisée par les arrêtés suivants :

- Arrêté n°ARR2019_116 du maire de Sérignan,
- Arrêté n°AR19/0053 du maire de Valras-plage.

Le dossier est mis à disposition du public du 10 avril au 10 mai 2019 inclus à :

- la Maire de Valras-plage, 10 allées Charles de Gaulle - 34350 VALRAS-PLAGE du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.
- la Maire de Sérignan, 146 avenue de la Plage - 34 410 SERIGNAN du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h et le vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h.
- Au siège de l'Agglomération, 39 boulevard de Verdun à BEZIERS et sur le site internet de l'Agglomération.

Pendant toute la durée de la mise à disposition, le public pourra prendre connaissance de projet de valorisation du site des Orpellières et consigner ses observations sur un registre d'observations mis à disposition du public.

A l'issue de la mise à disposition du dossier, un bilan sera tiré des propositions et observations ainsi recueillies, afin que ces dernières puissent être prises en considération.